Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Faillites
Sous-rubrique: Publication de faillite/appel aux créanciers
Date de publication: SHAB 04.10.2021
Publications supplémentaires: KABGE 04.10.2021
Date d'échéance prévue: 04.10.2026
Numéro de publication: KK02-0000021585

Entité de publication
Office des faillites de l'Etat Genève, Route de Chêne 54, 1211 Genève 6

Publication de faillite/appel aux créanciers Global Holding Investment SA

Débiteurs:
Global Holding Investment SA
CHE-115.264.867
rue Adrien-Lachenal 20
1207 Genève

Type de procédure de faillite : sommaire

Date de l'ouverture de la faillite : 25.03.2021

Remarques juridiques:
Les créanciers du failli et ceux qui ont des revendications à faire valoir sont sommés de produire leurs créances ou revendications au point de contact dans le délai indiqué et de lui remettre leurs moyens de preuve (titres, extraits de livres, etc.). Les débiteurs du failli doivent s'annoncer auprès du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 2, CP). Ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont sommés de les mettre à la disposition du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 3, CP). Ils seront déchus de leur droit de préférence, sauf excuse suffisante. Le point de contact indiqué vaut aussi pour les intéressés demeurant à l'étranger.
Publication selon les art. 231 et 232 LP, 29 et 123 ORFI.

Délai : 1 mois
Fin du délai: 05.11.2021

Point de contact:
Office des faillites de l'Etat Genève, Route de Chêne 54, P.O.B. 1211 Genève 6

Remarques:
Pour tout renseignement:
Groupe 5 + 41 22 3888905

F20210513
But :
Prises et administration de participations à toutes sociétés ou entreprise, soit pour son propre compte, soit pour le compte de tiers, à l'exception de participations immobilières en Suisse prohibées par la LFAIE (cf. statuts pour but complet).